

MON ENFANT A UN PEI...

Parce qu'il était identifier exceptionnel par la CIPR ou il a besoin des adaptation, modifications ou des attentes alternatifs régulièrement. Le plan va rester dans leur OSR jusque l'élève n'a pas besoin de ça

Maintenant, il y a les...

Modifications possibles

Les changements d'attentes du curriculum au niveau d'apprentissage

Adaptations possibles

Les soutiens qui permettent à l'élève de démontrer son apprentissage.
(ex. Du temps extra, un place proche d'enseignant, l'option de dire les réponses)

Que ton enfant a le droit d'utiliser dans leur salle de classe.

Processus>collection de renseignements>fait PEI>(peut être) un identification officielle par l'équipe CIPR>présente le PEI>applique le PEI quotidiennement en classe> note les révisions pendant l'année scolaire en consultation avec l'élève, les enseignants et les parents de l'élève>recommence au présentation chaque année scolaire

PEI: C'est un plan d'apprentissage officiel qui aide l'enseignant à atteindre les besoins spéciaux d'étudiant. Les parents a une copie, l'enseignant a une copie et il y a une copie dans l'OSR.

Equipe de CIPR (le comité)

- SO
- Directeur ou directrice
- Enseignant des besoins spéciaux
- Enseignant de classe



Les ressources possibles

Si un élève a une exceptionnalité spécifique, il y a les possibilités de

- Placement
- Accès à un service spécifique à leur besoin
- Avoir un assistant pédagogique

Adaptations possibles:

- Ordinateur
- Changements dans la nature d'évaluation
- Temps supplémentaire
- Accès aux matériaux concrets
- Les pauses fréquentes
- Systèmes de communication
- Stratégies d'organisation
- Et plus

